

CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

REUNION du 18 juillet 2019

Convocation en date du : 11/07/2019

Date d'affichage de la convocation : 11/07/2019

Date d'affichage du Procès-Verbal : 20/07/2019

L'an deux mille dix neuf, le dix huit juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

Présents :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Marcel RENON, Stéphane VIAL
Mmes Jacinthe AUJAL, Denise FORESTIER, Christiane LANCIAUX

Absent-excuse : M Laurent DUFOUR a donné procuration à M. Serge DESROCHES

Absente : Mme Estelle GATILLE

M. André CHARNAY a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

1°) Distributeur automatique de billets

M. le Maire rappelle le projet d'installation d'un distributeur automatique de billets qui serait installé sur la plate-forme des toilettes publiques de la Place Philippe Malaud.

Un appel d'offre concernant l'installation, tests, mise en service, exploitation et maintenance doit être lancé conformément au Code des Marchés Publics

La publication de l'appel d'offre se fera fin juillet, avec une ouverture de plis prévues mi-septembre.

Une déclaration préalable de travaux sera déposée, les travaux devraient s'achever fin novembre.

Le Conseil Municipal,

- décide de lancer un appel d'offres de fournitures et services pour l'installation, tests, mise en service, exploitation et maintenance d'un distributeur automatique de billets,
- charge le Maire de faire paraître cette consultation sur la plate-forme des marchés publics,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2°) Adressage

Une réunion s'est tenue ce matin en présence de MM. Marcel Renon, André Dargaud Serge Desroches, M. le Maire et 2 représentants de La Poste.

Le dossier n'est pas terminé mais avance. Il reste une trentaine de points d'adresses à voir.

Il a été décidé de conserver la numérotation existante dans le bourg afin que les habitants n'aient pas à rechanger d'adresse.

3°) Informations et questions diverses

a) Chauffage église

M. Philippe Prost rappelle qu'une consultation a été faite auprès de plusieurs entreprises pour la rénovation du système de chauffage de l'église.

La date butoir pour la réception des offres a été fixée au 27 juillet prochain.

b°) Lotissement de la Palissade

M. Philippe Prost indique qu'un permis de lotir a été transmis aux services de la D.D.T.

Une consultation d'entreprise pour les travaux sera effectuée fin septembre avec une ouverture des plis fin octobre et un début de travaux en novembre.

c°) Travaux aménagement place

Suite à l'acceptation du projet d'installation d'un plateau traversant sur la Départementale et d'aménagement de la cour de la Maison des associations, un appel d'offre doit être lancé.

Le cabinet Monin a transmis tous les éléments à intégrer sur la plate-forme des marchés publics.

L'ouverture des plis se fera courant septembre avec un démarrage des travaux entre octobre et novembre.

Le Conseil Municipal,

- décide de lancer l'appel d'offres pour les travaux d'installation d'un plateau traversant sur la Départemental et d'aménagement de la cour de la Maison des associations
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

M. le Maire indique que les lampadaires sur la place du Monument aux Morts ont été installés.

Il reste à sécuriser les coffrets électriques installés contre le mur de Mme Chassot.

d) Voirie

M. Marcel Renon souligne qu'une partie des travaux est réalisées. L'entreprise est dans le timing.

e) Divers

- Compteur eau parking salle des fêtes

M. le Maire rappelle le problème des compteurs d'eau sur le parking de la salle des fêtes et du stade qui sont régulièrement ouverts par malveillance.

La SAUR a été contactée à ce sujet pour trouver une solution.

- La barrière du pont de Frouges sera réparée par l'entreprise Cortier en septembre.

- M. le Maire indique qu'une habitante de la Commune sera centenaire prochainement et qu'une délégation communale ira lui rendre visite à l'occasion de son anniversaire.
Ella aura lieu à Dompierre le jeudi 08 août prochain, départ à 19 h 30.

- M. André Charnay demande s'il serait opportun de fermer l'eau du cimetière. En raison de l'arrêté préfectoral de sécheresse les compteurs d'eau des 2 cimetières seront fermés.

- Suite à un récent coup de vent, les filets du stade menacent de tomber sur le terrain de Mme Prost. Ils seront temporairement sécurisés par l'entreprise Auray.

- Mme Christiane Lanciaux soulève, suite à plusieurs remarques de voisins, le problème d'odeurs des poubelles de la boucherie. Un mail sera envoyé au SIRTOM.
Elle fait également remarquer qu'il y aurait eu un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h à l'entrée du Hameau des Ormes. Il serait bien qu'un nouveau panneau puisse être remis.

- assainissement : le programme a été établi avec la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier avec notamment des travaux prévus :
 - Rue de la Gendarmerie
 - Problème maison Grosjean en dessous de la place de la station-service
 - La guinguette
 - Rue du Cimetière (travaux faits en priorité en raison des travaux d'aménagement de la Place des deux Anciennes Ecoles.

- M. le Maire indique qu'il a rendez-vous ce samedi 20 juillet à Cluny pour la signature de l'acte de vente du terrain de Mme Balligand.

- M. Philippe Prost propose de faire de la publicité pour la vente des terrains du futur lotissement de la Palissade dès que le coût total des travaux sera établi.

- M. Roger Besson déplore la manque de vigilance de la part des organisateurs de manifestations à la salle des fêtes qui ne respectent pas les consignes de sécurité avec la fermeture du stade, consignes qui leur sont rappelés pourtant à chaque fois.

- M. Serge Desroches rappelle la randonnée nocturne prévue le 08 août prochain sur la Commune.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 18 septembre 2019 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 11 septembre 2019 à 18 h 00

Fin de séance : 21 h 00